



Depuis la baisse de son taux à 1 % au mois d'août, le Livret A subit le désaveu des Français. C'est en toute logique qu'ils se sont tournés vers des contrats d'assurance-vie. Mais ces derniers mois, de nouvelles offres ont fait leur apparition sur le marché de l'épargne. Que valent-elles et où trouver du rendement en 2015 ?

Dossier réalisé par Julie TADDUNI

Où investir quand le Livret A agonise ?

AU SOMMAIRE

80 - Un bon contrat multisupport multigestionnaire vaut mieux qu'un fonds Eurocroissance.

84 - PEA-PME : un démarrage au ralenti.

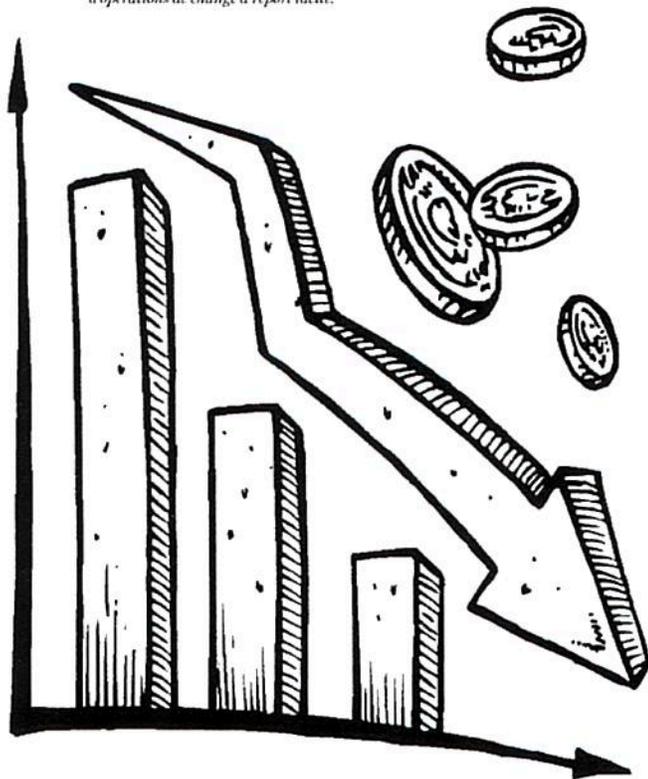
86 - *"Nous sommes en capacité d'expliquer à nos épargnants où va leur argent"*

ATTENTION AUX RISQUES !

L'Autorité des marchés financiers (AMF), alarmée par le nombre de plaintes reçues de clients séduits par le trading sur CFD* et Forex** et ayant perdu des sommes importantes, a lancé une étude visant à déterminer quels sont les résultats d'un large panel d'investisseurs particuliers sur ces instruments financiers. Sur une période de quatre ans, l'AMF a constaté, sur la clientèle des intermédiaires interrogés, soit près de 14 800 clients actifs, un taux de clients perdants de plus de 89 %, un résultat moyen négatif avoisinant les 10 800 euros par client, un résultat médian négatif de 1 843 euros, et enfin un total négatif de plus de 161 millions d'euros. Une étude qui confirme un niveau de risque très élevé de ces modes de trading peu adaptées à la plupart des investisseurs particuliers.

* Contract for Difference. Ici le trader gagne ou perd la différence entre le cours d'achat et le cours de vente du CFD.

** Certains sites Internet proposent d'intervenir réellement sur le Forex (marché des changes) en achetant ou en vendant une devise ; on parle d'opérations de change à report tacite.



La chute du taux du Livret A à 1 % au mois d'août a fini de convaincre les Français qui fuient aujourd'hui ce placement longtemps considéré comme leur préféré. En parallèle, l'assurance-vie a connu un regain d'intérêt. Et depuis quelques temps, de nouvelles offres ont vu le jour, mais ne connaissent pas toutefois l'engouement attendu. Difficile alors pour les Français de savoir comment faire fructifier leurs économies en limitant les risques.

LE LIVRET A EN BERNE

"On constate que la décollecte du Livret A est très forte chaque mois. Ce phénomène s'est accéléré depuis la baisse de son taux", rapporte Vincent Cudkovicz, co-fondateur et directeur général de Bienprevoir.fr, site de conseil en gestion de patrimoine. C'est le taux le plus bas que nous ayons connu, c'est pourquoi les épargnants privilégient désormais l'assurance-vie. Comme le Livret A alimente une caisse qui finance le logement social et que, de ce point de vue, les caisses sont pleines, cela ne porte pas trop préjudice à l'État. Si cela avait été le cas, il aurait choisi de le sponsoriser davantage."

En effet, le taux devrait être encore plus bas, plus proche de 0,75 % mais le gouvernement a fait un geste afin que la baisse annoncée ne soit trop mal perçue par les Français. Alors ce placement est-il désormais à bannir ? *"C'est toujours ça de pris", lance Vincent Cudkovicz. Cependant, si vous envisagez de booster davantage votre capital, d'autres solutions semblent plus adéquates.*

DES PETITS NOUVEAUX QUI NE CONVAINQUENT PAS

Deux nouveaux contrats d'assurance-vie ont vu le jour récemment, Eurocroissance et Vie-Génération (voir p.80). *"Les compagnies d'assurance ne se bousculent pas pour proposer Eurocroissance car elles ne considèrent pas qu'il s'agit d'une réelle nouveauté. Il se trouve que ce contrat est très proche de ce qu'elles faisaient déjà. Les acteurs ne sont pas très enjoués et attendent de voir ce que vont pouvoir proposer les compagnies, il est encore trop tôt pour se prononcer",* estime le co-fondateur et directeur général de Bienprevoir.fr. Même constat pour Vie-Génération qui ne suscite pas l'engouement, jugé peu lisible par les épargnants avec une prise de risque pas suffisamment rémunérée. *"De plus, le rendement est très proche des fonds en euros classiques",* poursuit-il. Depuis peu, le PEA-PME (Plan d'épargne en actions dans des PME, voir p.84) propose aux

aux ir ve

investiss et ETI. : dation si que, par diversifi agrées p nldr] et position porteurs mise cor

OÙ TRO

La situa gnants. investis type assi indique dédiés à 4 %, les d'action. quand l serait pr chés ter. La SCPI s'avère é même s Cudkow patrimo milliers sibilité l locatif." Pour lui tefeuille des risqi Mais po ou avert ses acti

1 - Les retra d'euros en a Dépôts.

2 - Qui gar auéliorant

“Nous recommandons aux investisseurs de se tourner vers des fonds en euros, type assurance-vie.”

investisseurs d'encourager le financement des PME et ETI. *“Au sujet de ce dispositif, notre recommandation serait plutôt de se diriger vers des fonds tels que, par exemple des murs d'hôtels. Cela permet de diversifier son portefeuille, les fonds sont de plus agréés par l'AMF [Autorité des marchés financiers, ndlr] et de ne pas prendre trop de risques en se positionnant sur des secteurs de ce type, qui sont porteurs”,* conseille-t-il. La prudence est donc de mise concernant ces nouvelles offres.

OÙ TROUVER DU RENDEMENT ?

La situation n'est pas désespérée pour les épargnants. *“Actuellement, nous recommandons aux investisseurs de se tourner vers des fonds en euros, type assurance-vie, qui ont une vision particulière, indique Vincent Cudkowicz. Par exemple, ceux dédiés à l'immobilier avec des taux au-dessus de 4 %, les fonds en euros vitaminés² avec une poche d'actions qui permet de booster la performance quand les marchés se portent bien. Toutefois, il serait prudent d'attendre de voir comment les marchés terminent l'année en cours.”*

La SCPI (Société civile de placement immobilier) s'avère être un placement plus risqué mais tout de même sécurisé. Un bon compromis pour Vincent Cudkowicz qui voit là l'occasion de diversifier son patrimoine. *“Vous pouvez commencer avec quelques milliers d'euros et ajouter chaque mois. Cette possibilité la rend plus accessible qu'un investissement locatif.”*

Pour lui, plus l'épargnant est jeune, plus son portefeuille doit être dynamique. Inutile de prendre des risques lorsque l'on approche l'âge de la retraite. Mais pour cela, l'épargnant doit être accompagné ou averti car il reste périlleux de choisir soi-même ses actions. ■

1 - Les retraits ont été supérieurs aux dépôts à hauteur de 480 millions d'euros en août, selon les chiffres publiés fin septembre par la Caisse des Dépôts.

2 - Qui gardent les garanties des fonds euros classiques tout en améliorant leur performance entre 0,70 % à 1 % en moyenne.

L'ASSURANCE-VIE ET LE LIVRET A : LES INCONTOURNABLES DES FRANÇAIS



Selon l'enquête 2014 “Les Français, l'épargne et la retraite” réalisée par Le Cercle des Épargnants (Centre d'études et d'information sur l'épargne et la

retraite), les placements

préférés des Français sont ceux qui sont perçus comme les plus sûrs. L'assurance-vie (mono et multi-supports) devance d'un point le Livret A comme meilleur placement avec 21 % des suffrages contre 20 %. Arrive en troisième position l'épargne logement. À noter que l'épargne salariale arrive en quatrième position, loin devant le PEA qui ne reçoit l'assentiment que de 5 % des répondants. Par ces résultats, on constate que les Français demeurent assez réfractaires à la prise de risque en matière d'épargne et cela malgré les bons résultats de la bourse ces deux dernières années. Les jeunes de moins de 24 ans et les jeunes actifs de moins de 34 ans plébiscitent le Livret A, quand l'assurance-vie attire les plus de 65 ans. Les jeunes actifs mettent également en avant l'épargne logement, ce qui semble logique au vu de leur souhait d'acquiescer une résidence principale. L'étude conclut que les nouveaux placements comme Eurocroissance, Vie-Génération ou le PEA-PME ne sont pas encore intégrés par l'opinion publique.

QUID DU PEL ?



“Si vous disposez d'un Plan d'épargne logement depuis un certain nombre d'années, ce placement peut être très attractif, note Vincent Cudkowicz, cofondateur et directeur général de Bienprevoir.fr, site de conseil en gestion de patrimoine. En ouvrir un

aujourd'hui n'est pas inintéressant mais si l'on veut dynamiser son capital mieux vaut opter pour des produits plus rentables comme des contrats d'assurance-vie.”